

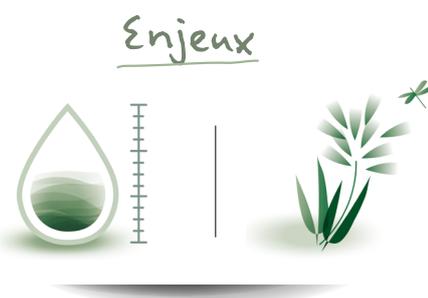
## 07

SUPPRESSION  
DE REMBLAI

# PÉGASE V

## Suppression d'un remblai en zone humide comme mesure compensatoire à la construction d'une ZAC

LANNION (22) | BRETAGNE



## FICHE D'IDENTITÉ

Milieu cible	Prairie humide
Début des travaux	2016
Superficie	0,56 ha
Contexte hydrogéomorphologique	Zone humide de versant en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Mesure compensatoire
Maître d'ouvrage	Lannion Trégor Communauté
Maître d'œuvre	
Propriétaire	
Gestionnaire	
Réalisation des travaux	

## Objectifs

- Restaurer une prairie humide

## Contexte

La parcelle est située en zone périurbaine, en tête de bassin versant. Il s'agit d'une zone humide de pente située en bordure d'un petit ruisseau encaissé et séparée de celui-ci par une haie sur talus. La zone humide a été remblayée lors de travaux d'aménagement d'un contournement routier.

Les travaux de restauration ont été réalisés dans le cadre de la compensation de l'extension de la zone d'activité limitrophe.

## Travaux

## 1 Suppression du remblai

Objectif : Retrouver le niveau du terrain naturel

Mise en œuvre : Suppression du remblai à la pelle mécanique et remobilisation dans les chantiers de la ZAC.

La suppression de remblai a été réalisée en deux fois, la première phase de chantier n'ayant pas abouti à un décaissement suffisant. Des fosses de sondage ont alors été réalisées à la pelle mécanique afin d'identifier l'horizon organique de la zone humide remblayée.

Le sol a été griffé après suppression du remblai et il a été décidé de laisser la végétation se réimplanter de façon spontanée.

## Gestion du site

Le site est géré par fauche annuelle avec export.

## Suivi

Aucun état initial ni suivi n'a été mis en place par le maître d'œuvre.

Une évaluation du fonctionnement de la zone humide a été réalisée dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne sur la base de suivis hydrologiques, biogéochimiques, floristiques et faunistiques.



## Bilan - 5 ans après travaux

Le sol du site est particulièrement pauvre en carbone, azote et phosphore en raison d'un décaissement parfois trop prononcé et d'un sol très compact. Par ailleurs, le niveau de nappe reste relativement bas avec 50 % des mesures situées entre 80 et 120 cm de profondeur en bas de pente. Cependant, une nappe perchée se met en place en hiver, apportant une hydro-morphie de surface.

La végétation est composée majoritairement d'espèces liées aux prairies : espèces généralistes (*Holcus lanatus*, *Trifolium repens*, *Poa trivialis*, etc.) et espèces des prairies humides eutrophiles (*Agrostis stolonifera*, *Lotus pedunculatus*, *Ranunculus repens*, *Juncus effusus*, etc.). Le cortège floristique présente également une part importante d'espèces à cycle annuel (thérophytes). Ces espèces ont profité du sol nu et du peu de concurrence des plantes vivaces pour s'installer. Elles indiquent que la reconstitution du tapis végétal prairial est toujours en cours. Enfin, le site semble fortement colonisé par plusieurs espèces arbustives (*Ulex europaeus*, *Salix atrocinerea*, *Cytisus scoparius*, etc.).

Lors des travaux de suppression du remblai, l'horizon organo-minéral du terrain naturel a parfois été décapé trop profondément. Ainsi, en fonction de la profondeur du décapage, deux zones peuvent être distinguées sur la base de la végétation en place :

- une zone périphérique où l'horizon organo-minéral semble avoir été plus ou moins préservé. La recolonisation végétale y est plus avancée, avec une dominance des espèces prairiales et particulièrement de la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*) ;
- une zone centrale où le sol semble être plus pauvre en matières organiques. Les thérophytes y sont abondantes et les plantes vivaces de prairies s'y installent plus difficilement. La colonisation est ainsi ralentie en raison du peu de nutriments disponibles et d'une structure du sol probablement défavorable.

Ces conditions semblent en revanche favorables à l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) qui y est plus abondant que dans la zone périphérique.

Au niveau de la faune, 75 % des espèces d'araignées sont spécialistes des zones humides, ce qui est relativement faible par rapport aux autres sites restaurés et au site témoin.

Cinq ans après les travaux, l'état fonctionnel de la zone restaurée, même si elle a retrouvé son caractère humide, est donc encore limité du fait de l'appauvrissement en matière organique du sol et de sa compaction.



Secteur à dominance d'espèces prairiales



Secteur dominé par l'Ajonc d'Europe



Végétation peinant à reprendre, 5 ans après travaux

## CONTRAINTES & SOLUTIONS

Le décaissement a été réalisé un peu trop profondément et a abouti à la suppression de la quasi-totalité de l'horizon organique.

Sur ce site, il aurait été judicieux de décompacter le sol et d'apporter de la terre végétale en surface.

### Contact



**Katell Prigent**  
katell.prigent@lannion-tregor.com  
Tél. 02 96 05 93 63  
06 78 55 86 14  
Mise à jour : Janvier 2022

Fiche rédigée par :



Avec le soutien de :

